

Logements et bureaux à La Providence

Centre-ville

Une société nantaise souhaite aménager des **bureaux**, des **logements**, une **école** sur le site de la Providence. Un projet qui mêle **nouvelles constructions** et conservation du **patrimoine** au cœur du centre-ville. Il est soumis à concertation.



© DR

Pôles rouges : 140 logements ; pôle jaune : école ; pôle bleu : les bureaux. Étoiles rouges : bâtiments du 19^e réhabilités en logements. La voie de desserte ouvre le site sur le bd du 71^e RI.

CIRMAD Perspectives est actuellement en négociation avec la Congrégation des Filles de la Providence en vue de restructurer le site de la Providence, implanté entre la rue des Lycéens Martyrs, la rue Charles Le Maout et la rue du 71^e Régiment d'Infanterie, sur 1,4 hectare au cœur du centre ville. Cette société nantaise souhaite y développer un ensemble immobilier diversifié, composé d'une école, de bureaux et de logements. L'école à construire sur la zone NA pourra accueillir 400 élèves en maternelle et élémentaire. Elle se compose de locaux, de cours de

récréation, d'une voie en sens unique et de stationnement permettant aux parents de déposer leurs enfants (voie au centre de l'opération). Environ 6500 m² de bureaux seront répartis dans deux bâtiments articulés autour d'un espace central couvert : un bâtiment existant construit au 19^e siècle sera conservé et réhabilité ; un nouveau bâtiment sera construit en parallèle (sur 3 niveaux, Rdc + 2). Une partie de ces

bureaux pourrait intéresser la CABRI.

Le projet prévoit également la création d'environ 140 logements répartis sur 4 immeubles, dont une partie est composée de corps de bâtiment du 19^e siècle. La hauteur de cet ensemble sera adaptée à la topographie du terrain en pente et au bâti environnant existant.

La chapelle conservée

Un parc de stationnement souterrain sera réalisé sur deux niveaux pour l'ensemble tertiaire et les logements. Il se situera sous l'immeuble neuf de bureaux, sous la voie de desserte et l'école.

La chapelle ainsi que le bâtiment à l'angle de la rue des Lycéens Martyrs et de la rue Charles Le Maout seront conservés.

Cette opération nécessite une modification du plan d'occupation des sols, la partie ouest étant actuellement classée NA (non ouvert à l'urbanisation). Elle fait l'objet d'une concertation qui sera suivie d'une enquête publique.

- Le dossier est consultable à l'accueil de l'hôtel de ville ainsi qu'au Service Urbanisme - Droit des Sols, à Curie, rue Félix Le Dantec.



La chapelle est conservée, un parvis est aménagé à côté.

Commerces

Un hôtel dans l'ancien commissariat. La Ville avait acquis l'ancien commissariat pour 335 000 €, elle le cède pour 497 500 €. Pour cette ancienne demeure d'armateur du 19^e siècle, située place de la Résistance, elle a retenu le projet de Meslin investissements, société immobilière rennaise. Cette dernière implantera un hôtel de style deux étoiles comprenant 29 chambres, mais aussi un restaurant / salon de thé de 45 couverts, offrant une restauration continue du petit-déjeuner au dîner. Elle envisage la création de 10 emplois et un investissement de 1,2 million d'euros. Pour Marie-Claire Diouron, maire-adjointe en charge des affaires économiques, ce projet « contribuera à améliorer l'image et l'attractivité du centre-ville. »



© Collection François Thomas

Le 12 rue Jouallan fut d'abord occupé par un négociant en vins, puis par les entrepôts Laplume et Lebras avant de devenir l'hôtel de police et bientôt un hôtel de style.

Une convention avec les Vitrines. L'association de commerçants des Vitrines travaille en lien avec la Ville depuis de longues années, sur les animations, le stationnement, toutes les questions liées à la dynamisation du commerce de centre-ville. Ce partenariat est désormais officialisé à travers une convention.

Une subvention de 15 000 euros en 2007 permettra de prévoir tout un programme d'animations à destination de l'ensemble des commerçants, notamment pendant le chantier du Champ de Mars.



Les Vitrines proposent régulièrement des animations dans les rues commerçantes.



© Chambre de Commerce et d'Industrie

Entreprises tertiaires, logements, équipements, espaces verts sont prévus, sur ce plan qui reste un document de travail : le projet peut encore être affiné.

Un nouveau quartier aux Plaines Villes

Urbanisme

La Chambre de Commerce et d'Industrie s'apprête à créer une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) pour transformer l'ancienne zone aéroportuaire des Plaines-Villes en un nouveau quartier. Ces 120 hectares, à cheval sur Ploufragan (en majeure partie) et Saint-Brieuc seront desservis par la future rocade d'agglomération, dont la mise en service est prévue en 2012, et situés à proximité de la rocade urbaine. Ils permettront de développer de nouvelles activités tertiaires (48 % de la surface), sur un territoire attractif.

La CCI prévoit également une offre de logements et d'équipements publics (25 %) adaptée aux besoins des familles (population active, mais aussi personnes âgées, habitat privé et logement social) ; des commerces (10 %) ; des loisirs et espaces verts (17 %).

Ce projet mettra en avant les notions de développement durable, de qualité de construction et de cadre de vie. Une attention particulière sera portée à l'environnement et aux paysages ainsi qu'aux déplacements (développement des bus, voies cyclables et piétonnes).

Le conseil municipal a donné un avis favorable assorti de quelques suggestions et remarques, parmi lesquelles :



120 hectares qui ouvrent des perspectives.

- le souhait d'une proportion plus importante accordée à l'habitat, d'une réelle mixité sociale mixité sociale et intergénérationnelle ;
- le souci d'un commerce de proximité, bien pensé, complémentaire de l'offre existante ;
- la nécessité de favoriser les transports en commun (avec un parking relais), les liaisons piétonnes et pistes cyclables ;
- le souhait d'une réflexion menée à l'échelle communautaire pour ce nouveau quartier d'intérêt intercommunal.

Finances

Des achats durables



© DR

Respect de l'environnement et insertion seront intégrés dans les chantiers de l'Anru.

La Ville s'engage dans une démarche progressive d'intégration des objectifs de développement durable dans ses différents achats et adhère au «Réseau grand Ouest développement durable et commande publique». Utiliser du papier recyclé; choisir des véhicules moins puissants ou fonctionnant avec des énergies alternatives; rechercher les produits d'entretien les moins nocifs et les plus biodégradables; bien sélectionner les aliments de la cuisine centrale; proposer du jus d'orange équi-

table pour les pots de l'amitié... Voilà quelques exemples d'application. Le développement durable vise notamment à limiter l'impact sur l'environnement et la santé; à choisir des produits éthiques sur le plan social.

L'ANRU, par exemple, intègre le développement durable, dans les constructions et les aménagements, mais aussi à travers l'emploi de personnes en insertion sur les chantiers. Une convention est passée en ce sens avec la Mission Insertion Emploi de la Cabri.

Bâtiments

Travaux de sécurité

Les normes évoluant, et les bâtiments se dégradant, l'état de l'hôtel de ville a fait l'objet d'un avis défavorable de la commission départementale de sécurité. Une première phase de travaux est programmée à hauteur de 1,2 million d'euros en 2007-2009. L'organisation sera complexe, certains services étant amenés à déménager le temps du chantier. Même problème à Curie, qui accueille les services techniques. Les missions de maîtrise d'œuvre, pilotage et de contrôle de cette opération seront engagées en 2007; elles sont estimées à 179 000 €.



Municipalité

Nouvelle répartition des délégations. Le maire a procédé à un réaménagement partiel des délégations au sein de la municipalité, à la suite de la démission d'Elisabeth Marie du conseil municipal :

- Thierry Similière, adjoint à la Culture, se voit confier la responsabilité des Finances ;
- Brigitte Blévin, en plus de l'Éducation, assume désormais la charge des Ressources Humaines ;
- Évelyne Bot, adjointe à l'Enfance et à la Vie Associative, remplace Brigitte Blévin aux Relations Internationales.

Par ailleurs Guy Melot fait son entrée au conseil municipal et Brigitte Blévin au conseil de la CABRI.

A l'occasion de ces modifications d'organisation, Bruno Joncour a rendu hommage à Elisabeth Marie, saluant «sa compétence, sa dimension humaine, son sens de la pédagogie, de l'écoute et du dialogue»; il l'a assurée de sa gratitude, de sa confiance et de son amitié.



De gauche à droite: Thierry Similière, Brigitte Blévin et Évelyne Bot.

En bref

Langue bretonne. La Ville engage un partenariat avec l'Office de la langue bretonne. La première action consistera à mettre en place progressivement une signalétique bilingue et à renforcer la présence de la langue bretonne dans le quotidien des Briochins. Cette action est mise en œuvre dans le cadre de la commission extra-municipale de la culture bretonne.

Fermetures de classes. Le conseil a voté une motion de soutien aux écoles concernées par des fermetures de classe (maternelles Curie, maternelle et élémentaire Berthelot, primaire Les Merles) et les retraits d'emplois d'enseignants spécialisés à mi-temps (la Brèche-aux-Cornes élémentaire et La Vallée en ZEP, élémentaire Grand Clos et Jean-Nicolas en ZUS) à la rentrée 2007. « Ces mesures sont contraires avec le plan de cohésion sociale et les objectifs d'éducation prioritaire auxquels la Ville est très attachée », dit la motion.

Sécurité à Berthelot. Le parking des écoles Berthelot, utilisé par les parents et les personnels, pose des problèmes de sécurité pour les piétons. D'autant que, depuis la construction de la salle d'activités, sa surface a diminué. Des travaux d'aménagement sont programmés pour près de 50 000 €, une subvention étant sollicitée auprès du Conseil général.